

## EN RÉSUMÉ

### OBJECTIFS ?

- A l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :
  - \* Construire une séance de médiation par l'animal
  - \* Être référent de l'accueil de la personne vulnérable en structure avec son animal
  - \* Favoriser la relation d'aide et d'apprentissage par l'animal, vecteur de lien social.

### PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Maîtriser les savoirs de base (compter, lire et écrire en français)

### PUBLICS CIBLES

- Professionnels issus du secteur médico-social et éducatif ou formés dans la relation d'aide
- Enseignants/formateurs ou aide humaine (AESH) en contact avec des enfants et jeunes en difficulté d'apprentissage
- Référents de l'établissement en charge de l'accueil et de la prise en charge de l'animal d'un résident.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écrit sur le projet professionnel
- N°RNCP : en cours  
Date d'enregistrement : en cours  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/xxxx/>  
Date échéance enregistrement : en cours

### QUELQUES CHIFFRES (1)

- La formation débutera en mai 2025 nous ne disposons pas de données pour le moment
- Valeur ajoutée de la MFR sur :  
[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uai=0851253A](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851253A)

### TARIFS (1)

- Possibilité de prise en charge financière des frais de formation par les OPCOS, entreprises ou autofinancement  
<https://www.francecompetences.fr/referentiels-et-bases-de-donnees/>
- 2 450€ dont 450€ finançables CPF (Acaced) pour un particulier
- 2 800€ dont 450€ finançables CPF (Acaced) pour une structure

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Sandra RICHARD, la faisabilité selon le handicap

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.003.2685 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone



## ÊTRE RÉFÉRENT EN MÉDIATION PAR L'ANIMAL

de  
140  
heures

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



#### DURÉE

- Apports théoriques : 70 heures
- Stages pratiques : 21 heures
- ACACED Chien-Chat et nouveaux animaux de compagnie : 35 heures
- Accompagnement : 14 heures



#### LIEUX

- Théorie et accompagnement à la MFR / Stage en Vendée et départements limitrophes



#### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

### SITE DE FORMATION

MFR SAINT FLORENT DES BOIS  
02 51 31 99 99  
ireo.st-florent@mfr.asso.fr  
www.mfr-st-florent.com

N°Siret : 786 457 911 00018

### LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Appréhender la relation triadique bénéficiaire/animal/référent
- Être acteur de séances de médiation par l'animal en établissements médico-socio-éducatifs ou sur site
- Construire et analyser des mises en situations d'interactions « homme-animal »
- Développer ses connaissances éthologiques des espèces pour garantir le bien-être animal
- Définir le cadre réglementaire (législation, budget, hygiène et sécurité) au sein des structures
- Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, les partenaires et les familles
- Être accompagné dans la construction de son projet de la relation d'aide

#### MÉTHODES MOBILISÉES (1)